

MARS 2008

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008

Le premier conseil municipal avec les nouveaux élus a eu lieu le vendredi 14 mars.

Au cours de cette première séance,

- Jean-Louis Florès a été élu maire de Boinville le Gaillard,
- Michel Brisset a été élu 1er adjoint,
- · Peggy Barbier, 2ème adjoint
- et Jean Bossaert 3ème adjoint.

C'est Jean-Louis Florès, Peggy Barbier et Claudine Florès qui représenteront la commune de Boinville et ses hameaux à la CAPY.

Michèle Bunel et Catherine Lachaussée, suppléées par Claudine Florès et Gilles Dupuy représenteront la commune au syndicat des transports.

Laurent Bodhuin et Jean Bossaert, suppléés par Gilles Dupuy et Peggy Barbier, représenteront la commune au syndicat des eaux (SIAEP).

Composition des commissions municipales

Permis de construire Gilles Dupuy, Michèle Bunel, Michel Brisset,

Sophie Delisle, Peggy Barbier, Jean-Louis Florès

Voirie et bâtiments communaux Stéphane Ménard, Laurent Bodhuin, Michel Brisset,

Gilles Dupuy, Peggy Barbier, Jean-Louis Florès

Jeunes et petite enfance Catherine Lachaussée, Claudine Florès, Sophie Delisle,

Laurent Bodhuin, Jean-Louis Florès

Garderie Catherine Lachaussée, Claudine Florès, Jean Bossaert,

Peggy Barbier, Stéphane Ménard, Sophie Delisle,

Jean-Louis Florès

Représentants à l'écoleSophie Delisle, Jean-Louis Florès

Budget Michel Brisset, Michèle Bunel, Gilles Dupuy, Peggy Barbier,

Jean Bossaert, Jean-Louis Florès

Communication Catherine Lachaussée, Laurent Bodhuin, Claudine Florès,

Michèle Bunel, Jean-Louis Florès

Energie et NTIC Stéphane Ménard, Laurent Bodhuin, Sophie Delisle,

Jean-Louis Florès

Flash Infos mairie MARS 2008 Page 2

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2008

Le conseil municipal, au cours de sa séance du 20 mars 2008 a poursuivi l'installation des instances municipales en complétant les nominations, délégations et la constitution des commissions et en fixant les indemnités du maire et de ses adjoints.

Il a également traité différents points d'actualité.

Délégués de la mairie à la Mission Locale de Rambouillet : Catherine Lachaussée, supplée par Sophie Delisle.

Correspondant Défense : Jean-Louis Florès.

Salle polyvalente : Michel Brisset, Gilles Dupuy et Jean-Louis Florès.

Commission d'appel d'offres :

Stéphane Ménard, Jean Bossaert et Jean-Louis Florès, suppléés par Laurent Bodhuin et Gilles Dupuy.

Création d'une commission consultative : Jean-Jacques Véragen, Emmanuel Filou.

Pour la constitution du centre communal d'action sociale (CCAS), le conseil municipal devra nommer 4 personnes représentant des associations dont l'objet entre dans le cadre des missions sociales du CCAS.

Les candidatures sont à adresser au plus tôt à Jean-Louis Florès. La composition du CCAS doit être arrêtée au plus tard le 16 mai 2008.

Indemnités du maire et de ses adjoints

L'indemnité des adjoints est fixée par le conseil municipal à 308,65 € (brut).

L'indemnité du maire est fixée à 1 159,79 € (brut), conformément aux textes en vigueur applicables aux communes de moins de 1000 habitants.

Points divers

Communication

Deux supports de communication seront utilisés par la mairie : un flash infos mairie pour des infos ponctuelles, réactives et propres à la mairie et l'écho boinvillois qui continuera à être diffusé conformément au format antérieur.

Patrimoine du village

Suite aux engagements pris par le conseil municipal précédent, le conseil a confirmé l'achat d'un tableau représentant Boinville le Gaillard pour un montant de 600 €.